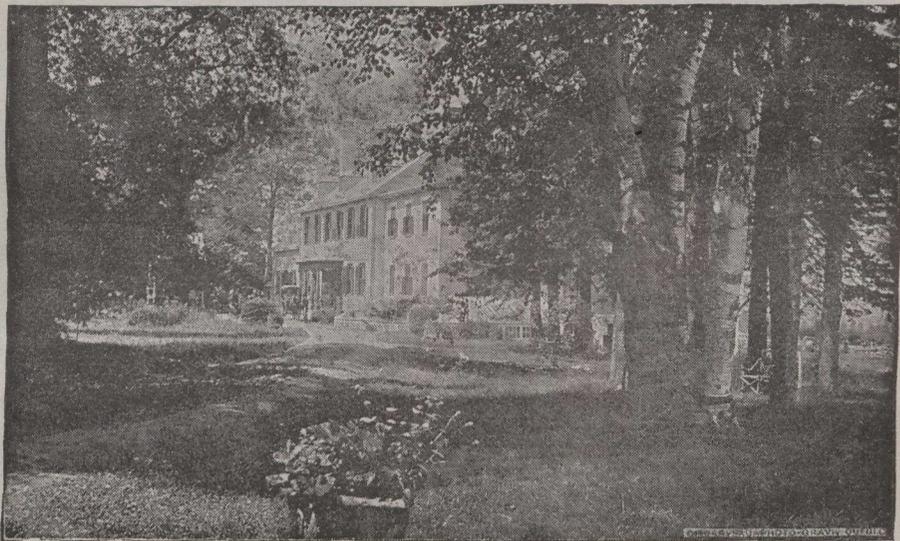


BELMONT RETREAT



Institut Privé pour la Guérison de l'Ivrognerie

J. M. MACKAY, M. D. M. C.
PROPRIÉTAIRE ET SURINTENDANT MÉDICAL

Cette institution, qui comprend deux grands corps de logis, est située dans un endroit enchanteur, à quelques deux milles de Québec, sur le chemin de Sainte-Foye, au milieu d'un parc aux arbres séculaires, agrémenté de pelouses et de jardins en fleurs. L'édifice est pourvu de toutes les améliorations modernes. Les salles sont confortables et spacieuses, y compris salons, chambres de lecture et de billard, etc. Un chapelain y célèbre la messe le dimanche, et le Saint-Sacrement y demeure en permanence.

Le personnel est courtois, empressé et dévoué aux malades. Quant au service médical, il suffit de dire qu'un passé de vingt années est le meilleur certificat que l'institution peut présenter.

A Monsieur le Docteur J.-M. Mackay,

Solitude Belmont, Québec.

Monsieur le Docteur,

Des hommes sérieux, prêtres, religieux et laïques, m'ont souvent parlé de l'excellente oeuvre que vous faites à la Solitude Belmont. Je vous en félicite.

Quand bien même vous n'auriez arraché qu'une seule personne au vice de l'ivrognerie, je vous dirais merci; mais je sais, et j'ai constaté moi-même qu'à Québec et dans d'autres parties de mon diocèse il y a plusieurs familles qui vous doivent la paix dont elles jouissent maintenant.

Je suis donc très heureux du bien que vous avez fait jusqu'ici, et vous engage fortement à continuer, à agrandir même, si possible, votre oeuvre.

Nul doute que si vous établissez jamais d'autres maisons de retraite, votre premier soin sera encore, comme ici, de vous assurer pour chacune d'elles la collaboration zélée et éclairée d'un chapelain.

De cette manière et avec de tels auxiliaires votre action sur les malheureux qui sont atteints d'alcoolisme ira plus loin, — elle devra arriver jusqu'à l'âme — et partant sera plus efficace.

On me dit aussi que vous avez souvent donné votre traitement à qui vous tendait une main vide. C'est très bien cela. Car, ne l'oublions pas, si tous ceux qui font un usage immodéré des liqueurs enivrantes ne sont pas des miséreux, ils ne le deviennent que trop facilement. En tout cas un bon nombre d'entre eux ne sauraient payer la forte somme.

Comme il vous sera facile alors d'exercer toujours votre charité.

Veillez croire, Monsieur le Docteur, à mes sentiments les plus dévoués en N.-S.

† L. N., Archevêque de Québec.

Archevêché de Québec, 20 novembre 1905.